
CHORUS AVIATION ANNONCE DES RÉSULTATS SOLIDES POUR SON DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2017 ET ACCROÎT SES ACTIVITÉS DE LOCATION D'APPAREILS RÉGIONAUX

Offrir l'aviation régionale au monde entier

- BAIIA ajusté¹⁾ pour le deuxième trimestre de 65,5 millions de dollars.
- Résultat net ajusté¹⁾ pour le deuxième trimestre de 26,7 millions de dollars, soit 0,22 \$ par action de base.
- Résultat net pour le deuxième trimestre de 40,8 millions de dollars, soit 0,33 \$ par action de base, compte tenu d'un gain de change non réalisé de 21,7 millions de dollars.
- La flotte d'appareils loués de Chorus se diversifie et passe à 56 appareils par suite de la conclusion des opérations de location annoncées portant sur 17 appareils régionaux à ce jour par Chorus Aviation Capital.
- Jazz a signé une convention de cinq ans avec Bombardier Avions commerciaux en vue de devenir un établissement de service agréé.
- Les Services techniques Jazz ont terminé le premier programme d'entretien prolongé au monde à l'égard d'un appareil Dash 8-300.
- Cinq nouveaux appareils CRJ900 sont entrés en fonction dans le cadre de l'exploitation de vols Air Canada Express par Jazz.

Halifax, le 10 août 2017 – Chorus Aviation Inc. (« Chorus ») (TSX : CHR) a annoncé aujourd'hui des résultats financiers solides pour le deuxième trimestre de 2017.

« Je suis satisfait de nos résultats financiers pour le deuxième trimestre, qui se caractérisent par une hausse du BAIIA ajusté et du résultat net ajusté de 13,3 % et de 22,3 %, respectivement, par rapport à ceux de la période correspondante de 2016 », a déclaré Joe Randell, président et chef de la direction de Chorus. « Nous réalisons d'importants progrès en termes de croissance et de diversification en faisant de Chorus Aviation Capital une entreprise de location d'appareils régionaux de premier plan. Notre objectif est de devenir l'une des principales entreprises de location d'appareils régionaux au monde. Mis à part les 39 appareils régionaux visés par un contrat de location aux termes du contrat d'achat de capacité (« CAC »), nous avons annoncé l'ajout de 17 appareils, faisant passer le total à 56 appareils. La diversification est maintenant plus robuste grâce à l'approvisionnement en produits fabriqués par les trois fabricants d'appareils régionaux les plus importants au monde : Bombardier, ATR et Embraer, ainsi qu'à l'ajout de nouveaux clients bien établis dispersés géographiquement sur les cinq continents. En plus du rendement solide offert par nos activités de base au sein de Jazz et de Voyageur, nous sommes en train de transformer notre organisation en leader mondial du secteur de l'aviation régionale. Nous offrons désormais à nos clients une gamme complète de services d'aviation régionale, notamment les vols à contrat, l'ingénierie, la maintenance, la réparation et la révision d'appareils, l'approvisionnement en pièces et les solutions de location d'appareils. »

Aperçu du deuxième trimestre de 2017

Chorus demeure résolue à actualiser sa vision d'offrir l'aviation régionale au monde entier. Encore une fois, Chorus a obtenu de solides résultats financiers cadrant avec les attentes de la direction et a fait progresser considérablement ses projets de croissance et de diversification.

Chorus Aviation Capital est en voie de devenir rapidement une entreprise de location d'appareils régionaux d'importance mondiale grâce à l'acquisition de contrats de location conclus avec de nouveaux clients de grande qualité répartis sur les cinq continents et à un parc aérien diversifié composé de jets régionaux et d'appareils turbopropulsés de marque Bombardier, ATR et Embraer comptant parmi les meilleurs. À ce jour, Chorus Aviation Capital a conclu l'acquisition de six appareils ATR 72-600 qui sont loués à Flybe et à Virgin Australia et de trois appareils Q400 de Bombardier qui sont loués à Falcon Aviation Services d'Abu Dhabi. Elle a également livré le troisième de quatre jets régionaux CRJ1000 à Air Nostrum et a annoncé son intention d'acquérir un appareil 190 d'Embraer qui est loué à KLM Cityhopper et trois appareils 190 d'Embraer qui sont loués à Aeromexico Connect. Au cours des sept premiers mois de son existence, Chorus Aviation Capital a fait croître la flotte d'appareils régionaux de Chorus hors du CAC à 17 appareils, dont l'âge moyen est d'environ trois ans.

Même si Jazz a éprouvé des difficultés d'ordre opérationnel aux plaques tournantes et a connu de l'activité au chapitre de la transition de pilotes ayant entraîné une réduction des produits tirés des incitatifs liés au rendement au deuxième trimestre de 2016, le CAC conclu avec Air Canada continue de produire des résultats financiers stables.

Les Services techniques Jazz ont terminé le premier programme d'entretien prolongé au monde à l'égard d'un appareil Dash 8-300 et ont été désignés à titre de fournisseur agréé de services de maintenance, de réparation et de révision par Bombardier. Voyageur a conclu un deuxième nouveau contrat de vol en Europe et devrait livrer le deuxième Dash 8-100 converti en avion-cargo à Wasaya Airways plus tard ce mois-ci.

Comparaison des résultats financiers du deuxième trimestre de 2017 avec ceux du deuxième trimestre de 2016

Durant le deuxième trimestre de 2017, Chorus a déclaré un BAIIA ajusté de 65,5 millions de dollars, comparativement aux 57,8 millions de dollars inscrits en 2016, ce qui représente une hausse de 7,7 millions de dollars, soit 13,3 %.

La hausse du BAIIA ajusté était principalement attribuable à ce qui suit :

- une augmentation de 6,4 millions de dollars des activités de location d'appareils aux termes du CAC conclu avec Air Canada;
- une hausse de 4,6 millions de dollars attribuable à une augmentation de la marge attribuée aux activités de location d'appareils non assujettis au CAC ainsi qu'aux activités de maintenance, de réparation et de révision;
- la conclusion de nouveaux contrats d'une valeur de 0,7 million de dollars prévoyant des activités de transport aérien AEMA internationales au sein de l'entreprise de Voyageur.

Ces hausses ont été partiellement annulées par :

- une baisse de produits tirés des incitatifs liés au rendement aux termes du CAC de 2,4 millions de dollars;
- une augmentation de 1,6 million de dollars des charges liées à la rémunération fondée sur des actions.

Le résultat net ajusté s'est établi à 26,7 millions de dollars pour le trimestre, ce qui représente une hausse de 4,9 millions de dollars, soit 22,3 %, par rapport au deuxième trimestre de 2016. Cette variation résultait de l'augmentation de 7,7 millions de dollars du BAIIA ajusté auparavant décrite et de la diminution de 3,5 millions de dollars des impôts sur le résultat, qui a été annulée en partie par ce qui suit :

- une dépréciation additionnelle de 2,7 millions de dollars liée principalement aux nouveaux appareils;
- une augmentation de 5,3 millions de dollars de la charge d'intérêt sur les titres de créance liés aux appareils additionnels et les parts convertibles.

Le résultat net s'est établi à 40,8 millions de dollars pour le trimestre, ce qui représente une augmentation de 17,2 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2016. Cette augmentation était attribuable à la hausse auparavant indiquée de 4,9 millions de dollars du résultat net ajusté et :

- à une augmentation de 16,3 millions de dollars des gains de change non réalisés sur la dette à long terme; ce qui a été annulé par :
- des pertes de change de 3,1 millions de dollars sur les liquidités déposées aux fins de placement libellées en dollars américains dans le secteur de la location d'appareils;
- des coûts liés au programme de départ des employés de 4,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2017, contre 3,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016.

Comparaison des résultats financiers de l'exercice 2017 avec ceux de l'exercice 2016 à ce jour

Pour le semestre clos le 30 juin 2017, Chorus a déclaré un BAIIA ajusté de 119,6 millions de dollars, comparativement aux 108,7 millions de dollars inscrits en 2016, ce qui représente une hausse de 10,8 millions de dollars, soit 10,0 %.

La hausse du BAIIA ajusté était principalement attribuable à ce qui suit :

- une augmentation de 10,7 millions de dollars des activités de location d'appareils aux termes du CAC conclu avec Air Canada;
- une hausse de 7,2 millions de dollars attribuable à une augmentation de la marge attribuée aux activités de location d'appareils non assujettis au CAC ainsi qu'aux activités de maintenance, de réparation et de révision;
- la conclusion de nouveaux contrats d'une valeur de 1,2 million de dollars prévoyant des activités de transport aérien AEMA internationales au sein de l'entreprise de Voyageur.

Ces hausses ont été partiellement annulées par :

- une baisse de produits tirés des incitatifs liés au rendement aux termes du CAC de 3,3 millions de dollars;
- une augmentation de 0,5 million de dollars des charges liées à la rémunération fondée sur des actions;
- une augmentation de 4,5 millions de dollars principalement attribuable à la hausse des coûts liés aux membres d'équipage, y compris les frais de déplacement et de formation découlant de l'augmentation des activités de transport aérien.

Le résultat net ajusté s'est établi à 42,5 millions de dollars pour la période, ce qui représente une hausse de 0,5 million de dollars, soit 1,1 %, par rapport à la période correspondante de 2016. Cette variation résultait de l'augmentation de 10,8 millions de dollars du BAIIA ajusté auparavant décrite et de la diminution de 2,4 millions de dollars des impôts sur le résultat, qui a été annulée en partie par ce qui suit :

- une dépréciation additionnelle de 6,1 millions de dollars liée principalement aux nouveaux appareils;
- une augmentation de 8,2 millions de dollars de la charge d'intérêt sur les titres de créance liés aux appareils additionnels et les parts convertibles.

Le résultat net s'est établi à 67,5 millions de dollars pour la période, ce qui représente une diminution de 11,5 millions de dollars, soit 14,6 %, par rapport à la période correspondante de 2016. Cette diminution était attribuable à la hausse auparavant indiquée de 0,5 million de dollars du résultat net ajusté et :

- à une baisse de 13,9 millions de dollars des gains de change non réalisés sur la dette à long terme;
- à des coûts liés au programme de départ des employés de 8,8 millions de dollars au premier semestre de 2017, contre 3,6 millions de dollars au premier semestre de 2016; ce qui a été annulé par :
- l'absence de primes de signature au premier semestre de 2017, contre des primes de signature de 5,5 millions de dollars au premier semestre de 2016;
- des gains de change de 1,6 million de dollars sur les liquidités déposées aux fins de placement libellées en dollars américains dans le secteur de la location d'appareils.

PERSPECTIVES POUR 2017

(Se reporter à la mise en garde concernant l'information prospective ci-après.)

Les filiales de Chorus continuent d'enregistrer des résultats conformes aux attentes de la direction, à l'appui d'un résultat opérationnel et de flux de trésorerie d'exploitation positifs. Chorus est résolue à créer de la valeur additionnelle pour ses actionnaires à long terme en renforçant les activités de base aux termes du CAC, en faisant croître et en diversifiant les produits tirés de la location d'appareils et en saisissant des occasions de croissance additionnelles.

Chorus prévoit faire croître son entreprise de location d'appareils régionaux par l'intermédiaire de Chorus Aviation Capital en affectant le produit réuni dans le cadre du placement privé de

titres d'emprunt convertibles à l'acquisition d'appareils destinés à être loués à des exploitants d'appareils régionaux. Chorus Aviation Capital prévoit affecter les capitaux au cours des six à 12 mois qui viennent, accroissant l'effet de levier en contractant des dettes supplémentaires selon un ratio variant entre 3:1 et 4:1, en vue d'acquérir des appareils régionaux neufs ou en milieu de vie pour les louer à des exploitants de grande qualité.

Compte tenu de l'étendue de son expertise et de ses compétences dans le secteur de l'aviation régionale, Chorus estime avoir la possibilité de devenir l'une des plus grandes entreprises de location d'appareils régionaux au monde. On prévoit que les progrès réalisés au titre de la mise en œuvre de la stratégie de diversification par la croissance des activités de location d'appareils se poursuivront avec la livraison du quatrième appareil CRJ1000 à Air Nostrum d'ici la fin de septembre 2017 et la clôture prévue des opérations de location conclues avec KLM Cityhopper et Aeromexico Connect.

Selon l'horaire de l'hiver 2016-2017, l'horaire de l'été 2017 et les hypothèses de planification mises à jour reçues d'Air Canada, on prévoit que le nombre d'heures cale à cale facturables pour 2017 se situera entre 358 000 et 363 000, sur la base de 117 appareils visés au 31 décembre 2017. Le nombre réel d'heures cale à cale facturables pour 2017 pourrait varier de la fourchette prévue en raison de plusieurs facteurs (se reporter à la rubrique 9 – Facteurs de risque du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2017). Cependant, la transition de la flotte visée par le CAC à de plus gros appareils fera croître d'environ 10 % les sièges-milles offerts au cours de l'exercice 2017 par rapport à l'exercice 2016.

On prévoit que, en 2017, les dépenses en immobilisation, à l'exclusion des dépenses affectées à l'acquisition d'appareils et au programme d'entretien prolongé, mais y compris les importants travaux de maintenance et de révision capitalisés, se situeront entre 45,0 millions de dollars et 55,0 millions de dollars.

Conférence téléphonique et diffusion Web audio à l'intention des investisseurs

Chorus tiendra une conférence téléphonique à 9 h 30, heure de l'Est, le jeudi 10 août 2017, afin d'analyser les résultats financiers du deuxième trimestre. On peut participer à la conférence en composant le 1 888 231-8191. La conférence sera diffusée simultanément sur le Web, en mode audio à l'adresse :

<http://event.on24.com/r.htm?e=1462064&s=1&k=868852FF61D3BE090707F62EE13097F8>.

Il s'agit d'une diffusion Web en mode audio seulement. Le lecteur Media Player ou Real Player est nécessaire pour écouter la diffusion audio; veuillez donc le télécharger bien avant la conférence.

La conférence téléphonique diffusée sur le Web sera archivée sur le site Web de Chorus, à l'adresse www.chorusaviation.ca, sous Rapports > Présentations de la haute direction. On pourra également l'écouter en différé jusqu'à minuit, heure de l'Est, le 18 août 2017, en composant le 1 855 859-2056 (sans frais), et en entrant le code d'accès 51024227#.

1) Mesures financières non conformes aux PCGR

Le présent communiqué présente plusieurs mesures non conformes aux PCGR qui complètent l'analyse des résultats de Chorus. Ces mesures sont fournies pour permettre au lecteur d'approfondir sa compréhension de nos résultats financiers courants. Elles sont fournies également pour permettre aux investisseurs et à la direction d'évaluer autrement nos résultats

opérationnels, soit d'une manière qui met en lumière le rendement de nos activités courantes, et pour leur donner une base de comparaison cohérente entre les diverses périodes. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne sont pas des mesures reconnues aux termes des PCGR et, par conséquent, elles ne sont probablement pas comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Un rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR et des mesures conformes aux PCGR qui s'y rapprochent le plus est présenté dans le rapport de gestion daté du 9 août 2017 (le « rapport de gestion »).

BAlIA et BAlIA ajusté

Le BAlIA se définit comme le bénéfice avant intérêt net, dépenses, impôts et amortissement et est une mesure financière non reconnue par les PCGR. Le BAlIA ajusté (résultat net avant intérêt net, dépenses, impôts et amortissement, primes de signature, coûts liés au programme de départ des employés, frais de consultation stratégique et autres éléments comme la perte de valeur et les gains ou pertes de change) est une mesure financière non reconnue par les PCGR qui est utilisée par Chorus et couramment par d'autres transporteurs régionaux du secteur en guise de mesure financière supplémentaire du rendement opérationnel. La direction est d'avis que le BAlIA ajusté aide les investisseurs à comparer les résultats de Chorus sur une base constante sans égard à l'amortissement qui est un élément hors caisse et qui peut varier sensiblement selon les méthodes comptables et les facteurs tels que le coût historique. Durant le premier trimestre de 2017, Chorus a modifié sa définition de BAlIA ajusté afin d'y inclure les primes de signature, les coûts liés au programme de départ des employés et les frais de consultation stratégique afin de faciliter la transparence et la comparabilité étant donné que ces éléments peuvent fluctuer d'une période à l'autre. Le BAlIA ajusté ne devrait pas être utilisé comme mesure exclusive des flux de trésorerie, car il ne tient pas compte de l'incidence de la croissance du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations, du remboursement de la dette et d'autres entrées et sorties de fonds, qui figurent dans l'état des flux de trésorerie faisant partie des états financiers de Chorus.

Résultat net ajusté

Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action sont utilisés par Chorus pour évaluer le rendement sans les effets des gains ou des pertes de change latents sur la dette à long terme et les contrats de location-financement liés aux appareils, des gains ou pertes de change réalisés sur les liquidités déposées aux fins de placement dans le secteur de la location, des primes de signature, des coûts liés au programme de départ des employés et des frais de consultation stratégique. Chorus gère son exposition au risque de change lié aux titres de créance à long terme par la facturation des paiements de location connexes prévus par le CAC dans la monnaie sous-jacente (dollar américain) au titre de créance lié aux appareils. Ces éléments sont exclus puisqu'ils ont une incidence sur la comparaison possible entre nos résultats financiers, d'une période à l'autre, et pourraient déformer l'analyse des tendances dans le rendement de l'entreprise. L'exclusion de ces éléments ne suppose pas qu'ils ne soient pas récurrents en raison de la fluctuation permanente du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Durant le premier trimestre de 2017, Chorus a modifié sa définition de résultat net ajusté afin d'en exclure les primes de signature, les coûts liés au programme de départ des employés et les frais de consultation stratégique afin de faciliter la transparence et la comparabilité étant donné que ces éléments peuvent fluctuer d'une période à l'autre. En outre, Chorus a modifié sa définition de résultat net ajusté afin d'en exclure les gains ou les pertes de

change sur les liquidités déposées aux fins de placements libellées en dollars américains dans le cadre des activités de location. Cet élément est exclu puisqu'il a trait à un gain de change réalisé ou à une perte de change subie sur le produit tiré des parts convertibles qui ont été converties en dollars américains et qu'il sera affecté aux investissements à long terme et principalement aux actifs libellés en dollars américains, qui devraient produire un résultat au fil du temps.

Mesures financières variées

Sommaire du deuxième trimestre

(non audités) (exprimés en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin			
	2017 \$	2016 \$	Variation \$	Variation %
Produits opérationnels	333 362	310 104	23 258	7,5
Charges opérationnelles	294 924	275 693	19 231	7,0
Résultat opérationnel	38 438	34 411	4 027	11,7
Résultat non opérationnel (charges non opérationnelles)	6 793	(2 809)	9 602	(341,8)
Résultat avant impôts	45 231	31 602	13 629	43,1
Charge d'impôt	(4 424)	(7 945)	3 521	(44,3)
Résultat net	40 807	23 657	17 150	72,5
Ajouter (déduire) les éléments suivants pour obtenir le résultat net ajusté ¹⁾				
Gain de change non réalisé	(21 723)	(5 410)	(16 313)	301,5
Perte de change réalisée sur les liquidités détenues aux fins de placement	3 066	—	3 066	100,0
Programme de départ des employés	4 519	3 557	962	27,0
	(14 138)	(1 853)	(12 285)	663,0
Résultat net ajusté²⁾	26 669	21 804	4 865	22,3
Ajouter (déduire) les éléments suivants pour obtenir le BAIIA ajusté ¹⁾				
Charge d'intérêt nette	10 524	5 263	5 261	100,0
Charge d'impôt	4 424	7 945	(3 521)	(44,3)
Dépréciation et amortissement	22 549	19 847	2 702	13,6
Perte de change	2 027	3 602	(1 575)	(43,7)
Perte (profit) à la cession d'immobilisations corporelles	—	(333)	333	(100,0)
Autres éléments	(687)	(313)	(374)	119,5
	38 837	36 011	2 826	7,8
BAIIA ajusté²⁾	65 506	57 815	7 691	13,3

- 1) Ces éléments sont exclus car ils nuisent à la comparabilité de nos résultats financiers d'une période à l'autre et pourraient fausser l'analyse des tendances dans les résultats.
- 2) Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique 17 – Mesures financières non conformes aux PCGR.

Sommaire de l'exercice à ce jour

(non audités) (exprimés en milliers de dollars canadiens)	Semestres clos les 30 juin			
	2017 \$	2016 \$	Variation \$	Variation %
Produits opérationnels	653 952	630 654	23 298	3,7
Charges opérationnelles	587 740	569 458	18 282	3,2
Résultat opérationnel	66 212	61 196	5 016	8,2
Résultat non opérationnel (charges non opérationnelles)	11 969	30 951	(18 982)	(61,3)
Résultat avant impôts	78 181	92 147	(13 966)	(15,2)
Charge d'impôt	(10 643)	(13 092)	2 449	(18,7)
Résultat net	67 538	79 055	(11 517)	(14,6)
Ajouter (déduire) les éléments suivants pour obtenir le résultat net ajusté ¹⁾				
Gain de change non réalisé	(32 138)	(46 048)	13 910	(30,2)
Gain de change réalisé sur les liquidités détenues aux fins de placement	(1 646)	—	(1 646)	100,0
Programme de départ des employés	8 782	3 557	5 225	146,9
Primes de signature	—	5 500	(5 500)	100,0
	(25 002)	(36 991)	11 989	(32,4)
Résultat net ajusté²⁾	42 536	42 064	472	1,1
Ajouter (déduire) les éléments suivants pour obtenir le BAIIA ajusté ¹⁾				
Charge d'intérêt nette	18 538	10 294	8 244	80,1
Charge d'impôt	10 643	13 092	(2 449)	(18,7)
Dépréciation et amortissement	44 598	38 494	6 104	15,9
Perte de change	3 777	5 486	(1 709)	(31,2)
Perte (profit) à la cession d'immobilisations	187	(370)	557	(150,5)
Autres éléments	(687)	(313)	(374)	119,5
	77 056	66 683	10 373	15,6
BAIIA ajusté²⁾	119 592	108 747	10 845	10,0

1) Ces éléments sont exclus car ils nuisent à la comparabilité de nos résultats financiers d'une période à l'autre et pourraient fausser l'analyse des tendances dans les résultats.

2) Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique 17 – Mesures financières non conformes aux PCGR.

Information prospective

Le présent communiqué doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés et résumés intermédiaires non audités de Chorus pour le trimestre clos le 30 juin 2017 ainsi qu'au rapport de gestion daté du 9 août 2017; ces documents ont été déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (on peut les consulter à l'adresse www.sedar.com).

Le présent communiqué renferme de l'« information prospective » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. On repérera l'information prospective à l'emploi de termes ou d'expressions comme « prévoit », « croit », « pourrait », « estime », « s'attend à », « a l'intention de », « peut », « planifie », « prédit », « projette », « devrait » et « suppose » ou de termes ou expressions similaires, y compris des hypothèses. Cette information peut, entre autres, porter sur des observations concernant des stratégies, des attentes, des activités planifiées ou des mesures futures. Vous trouverez des exemples d'information prospective à la rubrique « Perspectives pour 2017 » du présent communiqué ainsi que dans l'exposé des attentes de Chorus à l'égard des possibilités commerciales de Chorus Aviation Capital et des opérations de location d'appareils qui ont été annoncées et qui ne sont pas encore conclues dont il est fait état partout dans le présent communiqué.

L'information prospective concerne des analyses et d'autres informations qui sont fondées sur des prévisions de résultats futurs, des estimations de montants ne pouvant être établis dans l'immédiat et d'autres événements incertains. Par nature, l'information prospective repose sur des hypothèses, dont celles qui sont décrites ci-dessous, et elle comporte des risques et incertitudes importants. Aucune prévision ou projection n'est donc entièrement fiable en raison, notamment, des circonstances externes, de l'évolution des conditions du marché et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. Cette information met en jeu des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans l'information prospective. Les résultats indiqués dans l'information prospective pourraient différer sensiblement des résultats réels pour un certain nombre de raisons, notamment les risques liés à la dépendance économique de Chorus envers Air Canada et à sa relation avec celle-ci, les risques liés au secteur du transport aérien (y compris les activités aériennes internationales dans les marchés émergents et les zones d'agitation politique), à la location d'appareils (y compris la situation financière des preneurs à bail, la disponibilité des appareils, l'accès aux capitaux, la fluctuation de la valeur du marché des appareils et les risques afférents à la concurrence et à la situation politique), au non-respect par Chorus ou toute autre partie des conditions suspensives à la clôture des opérations prévues dont il est question dans le rapport de gestion, aux prix de l'énergie, aux conditions du secteur, au marché, au crédit et à l'économie en général (y compris un repli économique sévère et prolongé qui pourrait entraîner une réduction des paiements aux termes du CAC), à la concurrence accrue touchant Chorus et/ou Air Canada, aux questions et aux coûts d'assurances, aux questions et aux coûts d'approvisionnement, aux conflits armés, aux attentats terroristes, aux incidents avec les appareils et aux accidents d'appareils, à la fraude, aux attaques à la cybersécurité et à d'autres actes criminels par des parties internes ou externes, aux épidémies, aux facteurs environnementaux ou aux catastrophes naturelles, aux fluctuations de la demande attribuables au caractère saisonnier des activités de Chorus ou à la conjoncture économique, à la capacité de réduire les charges opérationnelles et les effectifs, à la capacité de Chorus d'obtenir du financement, à la capacité de Chorus d'embaucher et de maintenir en poste les employés talentueux dont elle a besoin pour ses activités actuelles et sa croissance future; à la capacité de Chorus de demeurer en règle aux termes du CAC et de renouveler ou de remplacer le CAC ou d'autres contrats importants, aux relations de travail, aux négociations collectives ou aux conflits de travail, aux enjeux en matière de retraite et à la charge de retraite, aux taux de change et d'intérêt, à l'effet de levier, aux clauses liées aux engagements de ne pas faire et aux défauts croisés dans les facilités de prêt, à l'incertitude entourant les paiements de dividendes, à la gestion de la croissance, aux modifications législatives, aux faits nouveaux ou aux procédures réglementaires défavorables dans les pays où Chorus et ses filiales exercent ou exerceront des

activités, de même qu'aux litiges ou aux poursuites en instance ou futurs engagés par des tiers. Pour un exposé détaillé des risques, se reporter à la notice annuelle de 2016 datée du 15 février 2017. Les énoncés contenant de l'information prospective et figurant dans le présent document représentent les attentes de Chorus en date du 10 août 2017 et pourraient changer après cette date. Chorus décline toutefois toute intention ou obligation d'actualiser ou de modifier cette information prospective à la lumière de nouveaux éléments d'information, d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Chorus

Chorus, dont le siège social est établi à Halifax, en Nouvelle-Écosse, a été constituée en société le 27 septembre 2010. Sa vision est d'offrir l'aviation régionale au monde entier. Chorus est propriétaire de Jazz Aviation et de Voyageur Aviation, sociétés qui exercent leurs activités de manière sûre et dynamique depuis longtemps et qui sont reconnues pour l'excellence de leur service à la clientèle dans le domaine des vols à contrat, de l'ingénierie, de la gestion des parcs aériens et des activités de maintenance, de réparation et de révision d'appareils. Depuis 2009, Chorus loue ses avions régionaux en vue de leur exploitation par Jazz sous la marque Air Canada Express. Elle a récemment constitué Chorus Aviation Capital Corp., entreprise destinée à devenir l'un des fournisseurs de contrats de location d'appareils régionaux et de services de soutien les plus importants du monde entier. Les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B de Chorus sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole « CHR ». www.chorusaviation.ca

Relations avec les médias pour Chorus :

Manon Stuart	Halifax (Nouvelle-Écosse)	902 873-5054	mstuart@chorusaviation.ca
Debra Williams	Toronto (Ontario)	905 671-7769	dwilliams@chorusaviation.ca

Relations avec les analystes :

Nathalie Megann	Halifax (Nouvelle-Écosse)	902 873-5094	nmegann@chorusaviation.ca
-----------------	---------------------------	--------------	--